



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Grand oral et enseignements de spécialité

Baccalauréat technologique

Sciences et techniques du théâtre, de la
musique et de la danse (S2TMD)

Série sciences et techniques du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

La notion « d'étude approfondie » dans la série S2TMD

La note de service n° 2020-037 du 11-2-2020 MENJ présentant l'épreuve orale dite Grand oral de la classe de terminale de la voie technologique à compter de la session 2021 de l'examen du baccalauréat stipule que « le candidat propose au jury deux questions » qui « s'appuient sur l'enseignement de spécialité pour lequel le programme prévoit la réalisation d'une étude approfondie ». Contrairement à la plupart des séries technologiques, les programmes du cycle terminal de la série S2TMD ne prévoient pas la « réalisation d'une étude approfondie » dans l'une et l'autre des spécialités suivies en classe terminale. En conséquence, cette exigence réglementaire doit être considérée avec la souplesse requise afin d'identifier des « questions » adossées à des travaux essentiels menés dans l'une ou l'autre des spécialités, voire associant les deux.

Principes d'élaboration d'une question dans la série S2TMD

Chaque question doit reposer sur des travaux menés dans le cadre des programmes, mobiliser plusieurs volets de contenus de l'une ou l'autre des spécialités, sinon les associer.

Les champs de questionnement des programmes et les perspectives qui les déclinent peuvent être opportunément mobilisés, non seulement pour circonscrire le périmètre de chaque question, mais également pour permettre une interrogation en phase avec la singularité artistique de chaque candidat.

Chaque question doit témoigner d'un engagement personnel et refléter la sensibilité artistique du candidat afin d'éviter un discours trop général ou stéréotypé. Ces questions sont enrichies par des recherches personnelles du candidat et par sa propre pratique artistique.

Une attention toute particulière doit être portée au rapport entre la complexité de la question définie et le temps imparti à cette partie d'épreuve. En quelques minutes, le candidat doit en effet pouvoir développer une présentation argumentée et cohérente embrassant les aspects principaux de la question traitée.

Quelques orientations possibles d'une question dans la série S2TMD

Les champs de questionnement des programmes et les perspectives proposées permettent d'envisager un grand nombre d'orientations pour définir le périmètre et les enjeux d'une question. Quelques formulations sont proposées ci-dessous à titre d'exemple.

Une question de culture artistique ancrée sur un champ de questionnement du programme

Ce type de « question » nécessite d'être très synthétique pour mettre en exergue ses enjeux clés, enjeux qui doivent être compréhensibles pour un jury non spécialiste du domaine.

→ Exemples de questions :

- ✓ « *En quoi la danse hip-hop a-t-elle bousculé certains codes de la danse contemporaine ?* » en référence au champ de questionnement « Art chorégraphique et société » et particulièrement à la perspective « Art chorégraphique et monde contemporain ».

- ✓ « *L'interprète est-il un créateur ?* » en référence au champ de questionnement « Musique et esthétiques » et particulièrement à la perspective « Interprétation / recréation / création : quelles frontières ? »

Une question ancrée dans la réalisation de projets artistiques

Ce type de question nécessite la formalisation des interrogations, des choix, des cheminements qui ont présidé à la réalisation d'un projet artistique mené en cours d'année, qu'il associe ou non plusieurs disciplines artistiques (musicales, chorégraphiques, théâtrales). Le candidat peut alors développer un ou plusieurs aspects de son projet, souligner les questions qu'il pose et que sa réalisation a posées, évoquer les choix qui ont dû être effectués pour le mener à bien.

→ Exemples de questions :

- ✓ « *En quoi travailler en danse avec d'autres arts a-t-il été un levier pour mon expression artistique personnelle ?* » en référence au champ de questionnement « Art chorégraphique et langages » et particulièrement à la perspective « Arts chorégraphiques et autres langages artistiques ».
- ✓ « *La musique à l'image : un enrichissement ou un appauvrissement de la création musicale ?* » en référence au champ de questionnement « Musique et langages » et particulièrement à la perspective « Texte, image, mouvement : influences sur les langages musicaux ».

Une question ancrée dans la pratique artistique personnelle du candidat

Une telle question doit permettre au candidat de témoigner de sa sensibilité artistique en rendant compte d'expériences marquantes vécues lors de sa formation.

→ Exemples de questions :

- ✓ « *En quoi le travail mené avec l'artiste Alex a-t-il remis en question ma conception de la démarche de création artistique en danse ?* » en référence au champ de questionnement « Art chorégraphique et langages » et particulièrement à la perspective « Arts chorégraphiques et autres langages artistiques ».
- ✓ « *Comment la rencontre des publics nourrit-elle et modifie-t-elle ma pratique musicale ?* » en référence au champ de questionnement « Musique et société » et particulièrement à la perspective « Le musicien et ses publics ».

La préparation de la question (20 minutes)

Ce temps de préparation doit permettre au candidat, dépassant le stress occasionné par la perspective de l'épreuve, de poser de nouveau clairement les étapes de la présentation de sa question qu'il a déjà préparée antérieurement. Pendant ces 20 minutes, il pourra notamment :

- Élaborer un support qui, même s'il ne le présente pas au jury, lui permettra de réactiver ses idées et de reposer la structure de son exposé ; il pourra élaborer par exemple une liste de mots-clés, un schéma, un plan, une carte mentale, etc. Il ne disposera cependant pas de ce document lors du premier temps de l'épreuve.
- Préparer un document (plan, schéma, croquis) qu'il fournira au jury (le document n'est cependant pas évalué) en appui de sa présentation et visant à illustrer une

partie de son propos ou à faciliter l'échange avec le jury sur un point particulier. Il peut alors y faire référence lors de son propos initial.

Qu'il élabore ou non un support, qu'il le transmette ou non au jury, le temps de préparation doit permettre au candidat de se remémorer sa stratégie de présentation et les grandes étapes qui la jalonnent, finalement de rassembler ses idées et son énergie pour, dépassant le stress, réussir sa présentation initiale et son épreuve.

Afin de tirer le meilleur parti de ce temps de préparation, il importe de s'entraîner régulièrement à une bonne gestion de ces 20 minutes afin de terminer le document support prévu sans précipitation, et de s'accorder un temps de mise en condition à l'oral tout en évitant une trop longue attente inactive source de stress.

Les trois temps de l'épreuve

Les trois temps successifs de l'épreuve sont décrits dans la note de service et dans la partie introductive de ce document.

En ce qui concerne plus spécifiquement la série S2TMD, le premier temps de l'épreuve permettra au candidat de souligner les liens entre la question choisie, ses propres centres d'intérêt et ses motivations, sa sensibilité et sa pratique artistique. Il pourra en particulier s'appuyer sur son expérience d'interprète et/ou de spectateur.

Durant cette présentation initiale, c'est avant tout la capacité à prendre la parole en public de façon claire et convaincante qui est en jeu. Si la qualité de cette communication engage également le corps dans son ensemble (posture, geste, expression, respiration, etc.), elle ne peut cependant prendre la forme d'une « conférence dansée, chantée ou théâtralisée ». Le candidat doit veiller à utiliser une syntaxe claire et un vocabulaire suffisamment précis, à s'exprimer avec un ton soutenu captant l'attention du jury. Pour fluidifier son discours, il doit maîtriser son débit oratoire, mobiliser de brefs silences, moduler son intonation. Pour garantir la cohérence et la logique de sa présentation, il doit savoir utiliser à bon escient des connecteurs logiques reliant les différents termes de sa réflexion.

Lors de la deuxième partie de l'épreuve, pour l'amener à préciser, à approfondir son propos, le jury peut aborder avec le candidat différents aspects des connaissances et compétences relevant du domaine artistique étudié dans le cadre des enseignements de spécialité. Il peut notamment le solliciter sur des connaissances non évoquées par le candidat durant le premier temps. Il peut également demander au candidat d'apporter des éclairages sur sa pratique artistique et sur les expériences qui la nourrissent.

Lors de la troisième partie de l'épreuve, le candidat explique son projet d'orientation, qui peut être ou non dans la continuité du domaine artistique suivi en série S2TMD. Il peut concerner un projet d'insertion professionnelle ou la poursuite d'études courtes ou longues, parcours sécurisé ou plus risqué, avec éventuellement une mobilité géographique.

À l'occasion de cet échange, comme le candidat s'expose personnellement, sa réflexion doit être mûrie et nourrie tout au long de la formation, avec l'appui d'un accompagnement personnalisé par l'ensemble de l'équipe pédagogique. Les contenus abordés lors de l'enseignement de spécialité d'économie, droit et environnement du spectacle vivant de première aident le candidat dans la définition et la présentation de son projet d'orientation.